

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MEFISTO SHOCK  
Code du produit : 00000000062652096

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Insecticide  
Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation professionnelle

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : THESEO FRANCE SAS  
200, avenue de Mayenne  
53000 Laval  
France

Service responsable : +49 221 8885 2288  
infosds@lanxess.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Pour une urgence multilingue 24/7, veuillez appeler CHEMTREC EMEA : +44 20 3885 0382 et mentionner CCN1018723.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

#### Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures  
Glutaraldehyde  
deltaméthrine (ISO)  
(R)-p-mentha-1,8-diène

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	68424-85-1 270-325-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 30 - < 50

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
 Pays / Langue: FR / FR

		<p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10                  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1</p> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 398 mg/kg</p>	
Glutaraldehyde	111-30-8 203-856-5 605-022-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 EUH071	>= 10 - < 20
		<p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1</p> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 100 mg/kg                  Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,28 mg/l</p>	
hydrocarbons	Non attribuée 918-811-1  01-2119463583-34	STOT SE 3; H336 (Effets narcotiques) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 10 - < 20
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	Acute Tox. 3; H301	>= 0,25 - < 1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

	258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5 227-813-5 601-096-00-2 01-2119529223-47	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 0,1 - < 0,25

### Limites de concentration spécifiques (Règlement (CE) n° 1272/2008)

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (%)
Glutaraldehyde	111-30-8 203-856-5	STOT SE3; H335	0,5 - < 5 %

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Avis de non-responsabilité : Les numéros CE commençant par 6, 7, 8 ou 9 dans ce document sont des numéros de liste ECHA utilisés à des fins internes et n'ont pas de signification légale en tant que numéros CE typiques dans les fiches de données de sécurité.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

---

- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Nocif en cas d'ingestion.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Provoque de graves brûlures.  
Corrosif pour les voies respiratoires.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.
- 

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
chlorure d'hydrogène

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas fumer.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	----------------	------------------------	------



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

		(Type d'exposition)		
Glutaraldehyde	111-30-8	VLCT (VLE)	0,2 ppm 0,8 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		VME	0,1 ppm 0,4 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

#### Protection des mains

Matériel : Polychloroprène - CR  
Directive : Gants de protection conformes à EN 374.  
Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Caoutchouc nitrile - NBR  
Directive : Gants de protection conformes à EN 374.  
Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Chlorure de polyvinyle - PVC  
Directive : Gants de protection conformes à EN 374.  
Temps d'utilisation : < 60 min

Remarques : Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur.

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Émulsion

État physique : liquide

Couleur : orange

Odeur : Agrumes

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point/ intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point de congélation : -15 °C

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 150 °C  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.9

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 4,4  
Concentration: 1 %

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 32,9 mPa·s (20 °C)  
Méthode: OCDE ligne directrice 114

15,5 mPa·s (40 °C)  
Méthode: OCDE ligne directrice 114

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Viscosité, cinématique	: 35,2 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0,992 (20 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 109
Densité	: 0,992 gcm <sup>3</sup> (20 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 109



### 9.2 Autres informations

Explosifs	: Non explosif Méthode: Méthode U.E. A.14 BPL: oui
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.  Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.21 BPL: oui
Matières solides inflammables Indice de combustion	: Donnée non disponible
Auto-inflammation	: 387 °C Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.15 BPL: oui
Taux de corrosion du métal	: Corrosif pour les métaux
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: 29,4 mN/m, 20,1 °C, OCDE ligne directrice 115, BPL: oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes  
Oxydants forts  
Ammoniac  
Amines  
Cuivre  
Fer  
Zinc  
Aluminium

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 300 - 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
BPL: oui  
Remarques: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,02 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 436  
BPL: oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### Composants:

#### **composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 398 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 3.412 mg/kg

#### **Glutaraldehyde:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 100 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Remarques: Matière active

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0,28 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: Non

CL50 (Rat, mâle): 0,35 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: Non

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **hydrocarbures:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 7.050 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 4,688 mg/l  
Durée d'exposition: 4 Mois  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Remarques: Concentration maximale réalisable.  
Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **(R)-p-mentha-1,8-diène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.400 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition  
BPL : oui

#### **Composants:**

### **composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Provoque des brûlures.  
BPL : Pas d'information disponible.

### **hydrocarbours:**

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Remarques : Pas d'irritation de la peau

### **(R)-p-mentha-1,8-diène:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Composants:**

### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Test de Draize  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
BPL : Non

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### hydrocarbons:

Remarques : Pas d'irritation des yeux

### (R)-p-mentha-1,8-diène:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

### Composants:

#### Glutaraldehyde:

Voies d'exposition : Inhalation  
Espèce : Humain  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Type de Test : Ouvrir le test épicutané  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

### hydrocarbons:

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### (R)-p-mentha-1,8-diène:

Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Glutaraldehyde:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: positif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Rat (mâle)  
Type de cellule: Cellules du foie  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 486  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Le test de létalité récessive liée au sexe (SLRL).  
Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre") (mâle)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Résultat: négatif

### hydrocarbons:

Génotoxicité in vitro

: Système d'essais: Mammifère-Animal  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 479  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Système d'essais: Bactérie  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Système d'essais: Mammifère-Animal  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Système d'essais: Mammifère-Animal  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo

: Espèce: Mammifère-Animal  
Voie d'application: Inhalation  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Espèce: Mammifère-Animal  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Glutaraldehyde:

Espèce : Rat, mâle et femelle



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0 Date de révision: 03.12.2024 Numéro de la FDS: 215000009788 Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
NOAEL : 100 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif  
BPL : oui

### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### **Glutaraldehyde:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 100 - 500 - 2000 parties par million  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 500 parties par million  
Fertilité: NOAEL: 2.000 parties par million  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 500 ppm  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.  
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 50 - 250 - 750 parties par million  
Toxicité maternelle générale: NOEL: 50 ppm  
Térogénicité: NOAEL: 750 ppm  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 750 ppm  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
BPL: oui

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 5 - 15 - 45 milligramme par kilogramme  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 15 Poids corporel mg / kg  
Térogénicité: NOAEL: 45 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 15 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version : 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

BPL: oui

### hydrocarbons:

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Inhalation  
Dose: >= 1500 parties par million  
Durée d'un traitement unique: 17 sem.  
Fréquence du traitement: 5 jours / semaine  
Symptômes: Concentration sans effet nocif observé  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 150 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 21 jr  
Symptômes: NOAEL, Toxicité lors de la grossesse  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: > 450 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 21 jr  
Symptômes: NOAEL, Toxicité pour le développement  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Composants:

#### Glutaraldehyde:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### hydrocarbons:

Organes cibles : Effets narcotiques  
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million  
LOAEL : 2000 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 Jrs  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million  
LOAEL : 2000 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 Mois  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité chronique

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 Mois  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 20 - 100 - 500 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité chronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEC :  $\geq 1$  ppm  
Voie d'application : Inhalation  
Atmosphère de test : vapeur  
Durée d'exposition : 90 Jrs  
Nombre d'expositions : 6 heures/jour, 5 jours/semaine  
Dose : 0,062 - 0,125 - 0,25 - 0,5 - 1 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

##### **hydrocarbure:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 300 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : 7 jours / semaine  
Dose : 300 mg/kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Inhalation  
Atmosphère de test : vapeur  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : 5 jours / semaine  
Dose : > 0,38 mg/l  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
Remarques : Toxicité subchronique

### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration



#### Composants:

##### hydrocarbures:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 : 0,515 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : 0,016 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,009 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

##### **Glutaraldehyde:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale
- CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 13 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale
- CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
BPL: Non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

**LANXESS**  
Energizing Chemistry

## MEFISTO SHOCK

Version : 2.0      Date de révision : 03.12.2024      Numéro de la FDS : 215000009788      Date de dernière parution : 11.11.2024  
Pays / Langue : FR / FR

Remarques: Eau salée  
Concentration nominale

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 32 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OPPTS 850.1075  
BPL: oui  
Remarques: Eau salée

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 14,87 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 14 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: EPA-660/3-75-009  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CE50 (Acartia tonsa): 3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: ISO 14669 et la méthode PARCOM  
BPL: oui  
Remarques: Eau salée  
Concentration nominale

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,6 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,025



J311722827|B00140v|50000002|5|50057|BS0000|s

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

		mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: oui Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3 BPL: oui Remarques: Eau douce Concentration nominale
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1
Toxicité pour les microorganismes	:	EC20 (boue activée): 15 mg/l Point final: Inhibition de la respiration Durée d'exposition: 30 min Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Méthode: OCDE Ligne directrice 209 BPL: oui  CE50 (boue activée): 80 mg/l Point final: Inhibition de la respiration Durée d'exposition: 30 min Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Méthode: OCDE Ligne directrice 209 BPL: oui
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 1,6 mg/l Point final: Survival test Durée d'exposition: 97 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Type de Test: Essai en dynamique Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 210 BPL: oui Remarques: Eau douce Concentration nominale
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 5 mg/l Point final: Reproduction Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE ligne directrice 221 BPL: oui Remarques: Eau douce Concentration nominale



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

**LANXESS**  
Energizing Chemistry

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 170 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Point final: Survivre  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 207  
BPL:oui

Toxicité pour les plantes : CE50: > 1.000 mg/kg  
Point final: Inhibition de la croissance  
Période d'essai: 19 jr  
Espèce: Avena sativa (avoine)  
Méthode: OCDE ligne directrice 208  
BPL:oui

CE50: > 1.000 mg/kg  
Point final: Inhibition de la croissance  
Période d'essai: 19 jr  
Espèce: Vicia sativa  
Méthode: OCDE ligne directrice 208  
BPL:oui

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: 206 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Point final: mortalité  
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

CL50: > 2.500 ppm  
Durée d'exposition: 5 jr  
Point final: mortalité  
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

### hydrocarbures:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 1 - 3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce



J311722827|B00141V|50000002|5150059|B5000015

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0 Date de révision: 03.12.2024 Numéro de la FDS: 215000009788 Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,441 mg/l  
Durée d'exposition: 28 Jrs  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Méthode: QSAR  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,771 mg/l  
Durée d'exposition: 21 Jrs  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: QSAR  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- deltaméthrine (ISO):**
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1.000.000
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1.000.000
- (R)-p-mentha-1,8-diène:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,72 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,307 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,32 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Eau douce
- EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,174 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

**LANXESS**  
Energizing Chemistry

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,059 mg/l  
Durée d'exposition: 8 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Méthode: OCDE ligne directrice 212  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,08 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Eau douce

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 21 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
BPL: oui

Résultat: Intrinsèquement biodégradable.  
Biodégradation: 81,2 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 302B  
BPL: oui

#### Composants:

##### **composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

#### **Glutaraldehyde:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 90 - 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A  
BPL: oui

Résultat: Biodégradable dans l'eau de mer  
Biodégradation: 90 - 100 %



J31172827|E00142N|500000002|S|S006|1|B|S000015

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Durée d'exposition: 70 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 306  
BPL: oui

Concentration: 20 mg/l  
Résultat: Biodégradable  
Biodégradation: 97 %  
Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
Durée d'exposition: 73 jr  
Retard de phase: 1 jr  
Début de la phase plateau: 2 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 303A  
BPL: oui

Stabilité dans l'eau : Remarques: S'hydrolyse lentement.

Photodégradation : Produit sensibilisant: Radicaux OH  
Concentration: 500.000 1/cm<sup>3</sup>  
Constante de vitesse: 4,69E-10 cm<sup>3</sup>/s  
Dégradation (photolyse directe):  
Dégradation par périodes de demi-vie: 8,2 h  
Remarques: Relation structure-activité (RSA)

### hydrocarbons:

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.  
Biodégradation: 50 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### (R)-p-mentha-1,8-diène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 80 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

Coefficient de partage: n- octanol/eau : log Pow: 0,5

#### Glutaraldehyde:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n- octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0 Date de révision: 03.12.2024 Numéro de la FDS: 215000009788 Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,36 (23 °C)  
pH: 7  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.8  
BPL: oui

### (R)-p-mentha-1,8-diène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,38  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### **Glutaraldehyde:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 2,5

Stabilité dans le sol : Type de Test: dégradation aérobie  
La température du sol: 25 °C  
Étiquette Radio: oui  
Méthode: mesuré  
BPL: oui  
Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
- Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN : UN 3265  
ADR : UN 3265  
RID : UN 3265  
IMDG : UN 3265  
IATA : UN 3265

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.  
(QUARTERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL C12 - C16 ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES, GLUTARALDEHYDE)
- ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.  
(QUARTERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL C12 - C16 ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES, GLUTARALDEHYDE)
- RID : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.  
(QUARTERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL C12 - C16 ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES, GLUTARALDEHYDE)
- IMDG : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.  
(QUARTERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL C12 - C16 ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES, GLUTARALDEHYDE)
- IATA : Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.  
(QUARTERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL C12 - C16 ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES, GLUTARALDEHYDE)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version : 2.0      Date de révision : 03.12.2024      Numéro de la FDS : 215000009788      Date de dernière parution : 11.11.2024  
Pays / Langue : FR / FR

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe
ADN	: 8
ADR	: 8
RID	: 8
IMDG	: 8
IATA	: 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C3
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8



ADR	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C3
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8



Code de restriction en tunnels	: (E)
--------------------------------	-------

RID	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C3
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8



IMDG	
Groupe d'emballage	: II






J3117228271B00144v150000002151500651BS00001s

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Étiquettes	:	8	
EmS Code	:	F-A, S-B	
<b>IATA (Cargo)</b>			
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	855 : 30,00 L	
Groupe d'emballage	:	II	
Étiquettes	:	8	
<b>IATA (Passager)</b>			
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	851 : 1,00 L	
Groupe d'emballage	:	II	
Étiquettes	:	8	

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN**  
Dangereux pour l'environnement : oui



**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : oui



**RID**  
Dangereux pour l'environnement : oui



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR



### IMDG

Polluant marin

: oui



### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement

: oui



### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement

: oui



### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques sur les dangers et la manipulation.

: Corrosif.  
Matières dangereuses du point de vue de l'environnement.  
Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des acides et des bases

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la : Les conditions de limitation pour les

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Ne pas utiliser à des fins de tatouage.

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Glutaraldehyde

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) No 273/2004 du Conseil relatif aux précurseurs de drogues : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Maladies Professionnelles : 65, 66, 84  
(Code de la sécurité sociale -  
Art. L461-2 à L461-7 et Art.  
R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4510

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### RUBRIQUE 16: Autres informations



#### Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H331	: Toxique par inhalation.
H334	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Resp. Sens.	: Sensibilisation respiratoire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO SHOCK

Version 2.0      Date de révision: 03.12.2024      Numéro de la FDS: 215000009788      Date de dernière parution: 11.11.2024  
Pays / Langue: FR / FR

Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Resp. Sens. 1	H334
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont basées sur notre expérience et nos connaissances actuelles, et ne sont destinées qu'à décrire les exigences de sécurité liées au produit. Ces informations sont fournies pour que le produit soit manipulé, utilisé, traité, stocké, transporté, éliminé et libéré sans danger ; il ne s'agit pas de directives concernant sa transformation ni d'une garantie ou d'une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifiquement désigné et ne sont pas applicables à l'utilisation de ce matériau avec un autre matériau ou lors d'un quelconque processus, sauf si le document en fait état. Il incombe au destinataire du produit de veiller à ce que soient respectés tous les droits de propriété et toute réglementation et législation applicables.

Les modifications pertinentes par rapport à la version précédente sont indiquées sur le côté gauche de la fiche de données de sécurité par une double barre noire aux endroits appropriés.



